

Saguenay, le 29 juin 2015

N/Réf. : 401265720

**Objet : Demande d'accès aux documents concernant les entreprises Excavation Transluk inc., Ferme Jules Poulin inc. et 9092-2246 Québec inc.**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 17 juin dernier concernant l'objet précité.

Les documents suivants sont accessibles et joints à la présente. Ce sont :

1. Certificat d'autorisation, 12 décembre 2012, 2 pages;
2. Certificat d'autorisation, 27 septembre 2012, 2 pages;
3. Certificat d'autorisation, 7 janvier 2013, 2 pages.

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués, et ce, en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1).

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles de loi précités.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 418 695-7883, poste 347.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

SG/ns

***ORIGINAL SIGNÉ PAR***

Sophie Gauthier  
Répondante régionale  
de l'accès aux documents

p. j.

Saguenay, le 12 décembre 2012

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
*Loi sur la qualité de l'environnement*  
(L.R.Q., c. Q-2, article 22)

Excavation Transluk inc.  
4164, boulevard du Royaume  
Jonquière (Québec) G7X 0A2

N/Réf.: 7610-02-01-1096400  
400992411

**Objet : Exploitation d'une sablière**

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 4 décembre 2012, reçue et complétée le 6 décembre 2012, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

- Exploitation d'une sablière située sur le lot 485, rang 3, cadastre de la paroisse Saint-Alphonse, Ville de Saguenay, arrondissement La Baie.  
Coordonnées : GEO NAD 83, N 48 19 26,8 E 70 58 31,3

La superficie totale de la sablière est de 9,3 hectares et la profondeur maximale est de 10 mètres.

L'exploitation se fera, en tout temps, à 1 mètre au-dessus de la nappe phréatique.

Le document suivant fait partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

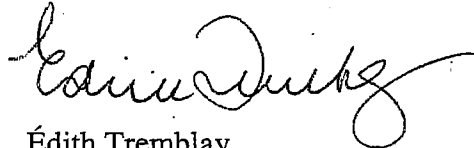
- Formulaire intitulé « Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière, d'une carrière ou d'un procédé de concassage ou de tamisage », signé le 3 décembre 2012 par  
art. 53-54 9 pages et 8 annexes;

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ce document.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



ET/RH/mt

Édith Tremblay,  
Directrice régionale de l'analyse et de  
l'expertise du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Saguenay, le 27 septembre 2012

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
*Loi sur la qualité de l'environnement*  
(L.R.Q., c. Q-2, article 22)

Ferme Jules Poulin inc.  
3582, chemin St-Jean  
Saguenay (Québec) G7B 3P6

N/Réf.: 7610-02-01-1097100  
400969248

**Objet : Exploitation d'une sablière avec procédé de concassage et de tamisage**

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 24 avril 2012, reçue du 26 juillet 2012 et complétée le 21 septembre 2012, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

- Exploitation d'une sablière située sur une partie des lots 4 012 556 et 4 012 557 du cadastre du Québec, Ville de Saguenay, arrondissement La Baie  
Coordonnées : GEO, NAD 27, N 48° 19' 25.49'', O 70° 57' 09.36''

La superficie totale de la sablière est de 8,046 hectares.

La profondeur maximale est de 30 mètres.

L'exploitation se fera, en tout temps, à un mètre au-dessus de la nappe phréatique.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire intitulé « *Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière, d'une carrière ou d'un procédé de concassage ou de tamisage* », signé le 24 avril 2012 par M. Pierre-Michel Poulin, président, Ferme Jules Poulin inc et par art. 53-54 art. 53-54 art. 9 pages et 13 annexes.  
23-24

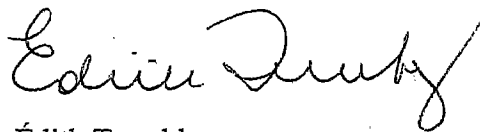
- Lettre adressée à Mme Raymonde Harvey ayant pour objet « Demande d'information #1 – Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière sur les lots 4 012 556 et 4 012 557 » signée par art. 53-54 le 20 septembre 2012, 2 pages, 4 annexes.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



ET/RH/lp

Édith Tremblay,  
Directrice régionale de l'analyse et de  
l'expertise du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Saguenay, le 7 janvier 2013

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
*Loi sur la qualité de l'environnement*  
(L.R.Q., c. Q-2, article 22)

Les Entreprises Alfred Boivin inc.  
2205, de la Fonderie  
Chicoutimi (Québec) G7H 8B9

N/Réf. : 7610-02-01-1095800  
400996342

**Objet :** Exploitation d'une sablière avec procédé de concassage et de tamisage

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation du 31 janvier 2012, reçue le 1<sup>er</sup> février 2012 et complétée le 28 décembre 2012, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire mentionné ci-dessus à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'une sablière située sur les lots 4 406 181, 4 406 182 et 4 406 187, cadastre du Québec, Ville de Saguenay, arrondissement de La Baie.

Coordonnées : GEO NAD 83 : N 48 18 38,16 E 70 01 13,67

La superficie totale de la sablière est de 28,1715 hectares. La profondeur maximale est de 19 mètres.

L'exploitation se fera, en tout temps, à 1 mètre au-dessus de la nappe phréatique.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire intitulé « Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière, d'une carrière ou d'un procédé de concassage ou de tamisage », par M. Réjean Boivin, président,

Les Entreprises Alfred Boivin inc., le 26 janvier 2012, et par art. 53-54  
art. 53-54 art. 23-24 le 31 janvier 2012, 9 pages et  
14 annexes.

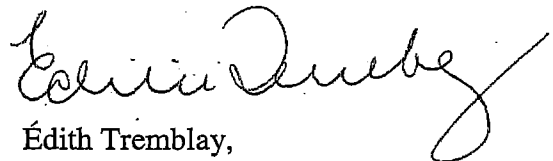
- Lettre adressée à Mme Raymonde Harvey ayant pour objet « Demande d'information # 1 » signée par art. 53-54 le 16 mars 2012, 3 pages et 7 annexes.
- Lettre adressée à Mme Raymonde Harvey ayant pour objet « Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière sur les lots 21A et 21B, rang 1, canton Bagot, Laterrière » le 20 décembre 2012, 2 pages.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



Édith Tremblay,  
Directrice régionale de l'analyse et de  
l'expertise du Saguenay – Lac-Saint-Jean

ÉT/RH/il